



# Infor Anael Paie WS

## Compteurs de traitement

Paramètres et utilisation

---

**© Copyright 2017 Infor**

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

**Avertissement important**

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

**Reconnaissance des marques**

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

**Informations de publication**

Version du logiciel : Infor Anael Paie WS V2R6

Version du document : 05.00

Auteur : P. Grillet

Date de publication : mars 8, 2018

---

---

# Table des matières

<b>A propos de ce manuel</b> .....	<b>5</b>
Public concerné .....	5
Périmètre du document .....	5
Prérequis technique Infor Anael Paie WS .....	5
Historique du document.....	6
Contacter Infor .....	6
<b>Chapitre 1 Compteurs de traitement</b> .....	<b>7</b>
Principe des compteurs de traitement.....	7
Paramétrer des compteurs de traitement.....	7
Affecter des rubriques de paie .....	8
Colonne « Rubrique » .....	8
Colonne « Mode opératoire ».....	8
Colonne « Champs ».....	8
Colonne « conversion » .....	9
Colonne « Nbre de jours » .....	9
Affecter des compteurs de calcul .....	9
Ordre de traitement .....	10
<b>Chapitre 2 Exemple de récupération d'une valeur paramétrée</b> .....	<b>11</b>
Paramètres du compteur .....	11
Informations disponibles.....	11
Extraction des salariés .....	12
Explication de la récupération du montant .....	12
<b>Chapitre 3 Contrôle d'un compteur de traitement</b> .....	<b>13</b>
Principe .....	13
Lancement .....	13



---

## A propos de ce manuel

### Public concerné

- Utilisateur de paie
- Responsable paie
- Service informatique

### Périmètre du document

Les compteurs de traitement sur Infor Anael Paie WS

### Prérequis technique Infor Anael Paie WS

Se référer à la documentation disponible sur [Infor Xtreme](#).

*BC InforXtreme no 942789 – Pré-requis Infor Anael Paie WS*

## Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	07/2004	CRO	Création
2.0	12/2008	CRO	Modifications diverses
3.0	Août 2012	I. Mary	Application du modèle Infor
4.0	06/12/2013	P. Grillet	Modifications
5.0	13/07/2016	P. Grillet	Modifications dans le cadre de la DSN phase 3
6.0	24/11/2017	VBO	Ajout du chapitre 3 « Contrôle des compteurs de traitement » suite à la publication de la PTF no 54

---

## Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur le portail Infor Xtreme Support à cette adresse : <http://www.inforxtreme.com/>.

Les mises à jour de la documentation ultérieures à la sortie de version sont publiées sur ce site Web. Nous vous recommandons de visiter régulièrement ce site Web pour consulter les mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, envoyez un courrier à l'adresse [documentation@infor.com](mailto:documentation@infor.com).

## Principe des compteurs de traitement

Les compteurs de traitements permettent d'établir un montant à partir d'une ou plusieurs rubriques de paie et/ou d'un ou plusieurs compteurs de calcul.

**Rappel :** Les rubriques de paie et les compteurs de paie sont issus du calcul des bulletins de paie.

Les compteurs de traitement n'interviennent pas dans le cycle du calcul de la paie. Ils permettent d'agréger des rubriques et des compteurs de paie ponctuellement sur une fourchette de période donnée afin d'établir des valeurs qui seront utilisées pour des traitements de paie.

Les valeurs établies via les compteurs de traitement ne sont pas stockées à proprement parler.

En revanche les valeurs établies peuvent être stockées ponctuellement sur des compteurs dédiés à un traitement (ex : Dadsu, DNA AE, Attestation de salaire, DSN, etc...)

Les paramètres des compteurs de traitement peuvent être modifiés en cours d'exercice afin le cas échéant d'exclure ou d'intégrer de nouvelles valeurs. Dans ce cas dès leur prochaine utilisation, les modifications de leurs paramètres seront intégrées dans le résultat.

## Paramétrer des compteurs de traitement

Afin de créer les compteurs de traitements, prendre le menu : *Fichiers \Compteurs de traitement*

On peut y définir et saisir les différents codes de compteurs de traitement que l'on souhaite utiliser.

**Remarque :**

Le cas échéant, si aucun paramètre n'est trouvé pour la société active, un message est affiché : « *Aucune information trouvée pour la société active. Basculer sur la société modèle ?* ». Répondre oui ou non selon le niveau de paramétrage choisi.

La codification des compteurs est libre dans sa forme.

A noter que l'on peut également réserver l'utilisation du compteur à des profils de salariés particuliers (10 possibilités).

Par défaut, si aucun profil n'est spécifié, cela signifie que tous les profils de paie concernés par les rubriques et les compteurs de paie paramétrés sur le compteur de traitement seront traités.

A chacun des compteurs de traitement créés, on peut donc affecter des rubriques et/ou des compteurs de calcul.

**Important** : Si des rubriques et des compteurs de paie sont affectés à un compteur de traitement, la somme (dans le cas d'un mode opératoire addition) de ces deux informations sera effectuée pour ce compteur lors des traitements qui l'utilisent.

## Affecter des rubriques de paie

Pour affecter des rubriques prendre l'onglet « Affectations des rubriques ».

L'onglet « rubriques rattachées » est composé de différentes colonnes.

### Colonne « Rubrique »

Indication de la ou des rubrique(s) rattachée(s) au compteur de traitement.

### Colonne « Mode opératoire »

Trois possibilités : Addition, Soustraction et Affectation.

Le fait de choisir « Affectation » comme mode opératoire équivaut à un écrasement du montant précédemment calculé par rapport au montant récupéré au niveau de la rubrique ayant ce mode opératoire.

### Colonne « Champs »

Plusieurs types de champs sont disponibles au niveau d'une rubrique de paie :

Base
Base nette
Taux salarial
Taux patronal
Montant salarial
Montant patronal
Mont. sal. + Mont. pat.
Plancher
Plafond
Taux sal. + Taux pat.

Le choix de cette zone est important. En effet, cela conditionne la valeur utilisée pour le compteur de traitement.

*Exemple : Si on indique « Montant salarial » et qu'il s'agit d'une rubrique de cotisation patronale, aucun montant ne sera récupéré. Donc si vous indiquez un champ non calculé pour la rubrique indiquée aucune récupération ne sera bien sûr effectuée.*

## Colonne « conversion »

Lorsque la valeur récupérée contient des heures, cette colonne permet d'effectuer une conversion en jours.

## Colonne « Nbre de jours »

Cette colonne est directement liée à la valeur de la colonne « Conversion ».

Indication du nombre de jours pour effectuer la conversion (0, 5, 6 ou 7).

La valeur « zéro » est obligatoire, même si le mode de conversion est inactif.

## Affecter des compteurs de calcul

Le principe est identique à celui de l'affectation des rubriques.

Outre la désignation du compteur, il est demandé le « Type » de compteur à rattacher :

- Mensuel ou Cumulé

### **Remarque :**

Attention un compteur de paie peut contenir un solde. Si le mode addition est utilisé, il s'agira d'une addition de solde...

## Ordre de traitement

L'affectation des rubriques et/ou des compteurs en fonction du mode opératoire indiqué pour chacun d'eux est « **important** » lors de la récupération des informations par les différents traitements utilisant ces compteurs de traitement.

Selon les fonctions utilisant les compteurs de traitement, une période ou une plage de période sera à indiquer lors du traitement.

Le processus de traitement est le suivant :

- Extraction des informations par période demandée et calculée en fonction des bulletins de paie trouvés pour le salarié sur cette période.
- Traitement des rubriques puis des compteurs affectés au compteur de traitement. Le mode opératoire positionné dans les paramètres est alors utilisé.

## Chapitre 2 Exemple de récupération d'une valeur paramétrée

# 2

L'exemple qui suit concerne uniquement la récupération du compteur BRUT pour un matricule 0001 DUPONT LAURENT de la société DURANT lors d'un calcul lié à l'intéressement.

### Paramètres du compteur

Menu \Fichiers\Compteur de traitement – Compteur « BRUT »

Onglet « rubriques rattachées »

Rubrique	Mode opératoire	Champs	Conversion	Jours
3000	Affectation	Montant Salarial	Non	0

Onglet « Compteur de calcul rattaché »

Compteur	Type	Mode opératoire	Conversion	Jours
054	Mensuel	Addition	Non	0

### Informations disponibles

Informations issues des calculs et disponibles sur le salarié 0001 - DUPONT LAURENT

Désignation	Période	Montant	Mode opératoire	Type	Valeur
Rubrique 3000	04/2004	21000	Affectation		21000
Compteur 054	03/2004	84000	Addition	Mensuel	105000
Compteur 054	04/2004	21000	Addition	Mensuel	126000

Dans un contexte de simple sommation, on obtient donc un total de 126 000 €.

## Extraction des salariés

Traitement utilisé : Menu \Calculer\Calcul intéressement\Liste des salariés intéressés

Lors de l'extraction des salariés, on peut voir que le traitement pour le salarié 0001 récupère une valeur de 42000 € pour l'information « Brut ».

Matricule	Nom	Prénom	Accord ?	Brut	Heures	Heures réelles
00001	DUPONT	Laurent	Oui	42000	1800.00	1764.00

Comment les 42000 € ont-ils été déterminés ?

## Explication de la récupération du montant

Traitement par période (par bulletin de paie) et prise en compte des compteurs puis des rubriques affectées sur les compteurs de traitements.

### Description du calcul effectué

Période	Désignation	Montant	Mode opératoire	Type	Valeur calculée de « BRUT »
03/2004	Compteur 054	+ 84000	Addition	Mensuel	84000
04/2004	Rubrique 3000	= 21000	Affectation		21000
04/2004	Compteur 054	+ 21000	Addition	Mensuel	42000

### Principe

Prendre le choix : *Calculer>Contrôle des compteurs de traitement*

Cette fonction permet de contrôler le résultat d'un compteur de traitement quelle que soit son utilisation (bulletin simplifié, DSN, etc....). Elle permet de s'assurer que les éléments le constituant (rubriques de paie, compteurs de paie) sont complets et corrects. Aucune valeur n'est stockée suite à ce traitement. Il s'agit uniquement d'un outil de contrôle dont le résultat est récupéré sous forme d'édition.

### Lancement

Afin de retranscrire l'utilisation qui sera faite sur les différents traitements de paie qui utilisent le résultat des compteurs de traitement une série de paramètres et de filtre sont nécessaires.

Pour une fourchette de périodes, il est possible de sélectionner un type de population via l'outil de requête multicritères habituel d'Anael Paie, et un ou plusieurs compteurs de traitement.

Après le lancement, l'édition obtenue présente à minima un total pour chaque compteur de traitement sélectionné ainsi qu'un niveau détail et de comptabilisation selon les options positionnées dans le dialogue de lancement :

- Détail par salarié
- Détail par période de paie
- Détail par bulletin de paie
- Détail du compteur de traitement : rubrique ou compteur de calcul